

Principales décisions du conseil communal

du 25 août 2020



Affaires générales

- Ratification de l'ordonnance prise par le Bourgmestre imposant le port du masque dans certaines rues du centre-ville
- Approbation des statuts et du contrat-programme de la Maison du Tourisme du Brabant wallon
- Ratification de la modification du règlement d'ordre intérieur de la piscine.

Finances

- Octroi d'un subside exceptionnel aux clubs sportifs
- Approbation des 2èmes modifications budgétaires

Environnement

- Modification du règlement général de police administrative pour intégrer un nouveau mode de collecte des déchets ménagers : l'apport volontaire dans des conteneurs enterrés
- Convention avec l'INBW et Idyle pour mettre en place ce nouveau mode de collecte des déchets ménagers dans le nouveau quartier Idyle au Pavé St Joseph
- Règlement complémentaire de circulation pour réserver le nouveau tronçon de la voie verte qui relie le rond-point de la Sucrerie à la rue du Presbytère à Loupoigne à la circulation des piétons, cyclistes, cavaliers et charroi agricole
- Règlement complémentaire de circulation pour réserver 2 places de stationnement pour des voitures électriques partagées à la rue de la Station
- Règlement complémentaire de circulation pour interdire la rue Chiffane, la rue Gélasse Burton, aux véhicules de plus de 12 m de long.

• Travaux

- Marché de travaux pour la rénovation de l'église de Ways pour un montant estimé de 70.000 € TVAC. Ce marché comprend 3 lots : la rénovation des peintures intérieures, la réparation des cloches et la réparation et protection de certains vitraux
- Marché de travaux de réparation de la toiture des ateliers du service des travaux pour un montant estimé de 41.000 € TVAC
- Marché de travaux d'aménagements favorables aux déplacements cyclables pour un montant estimé de 100.000 €. Ce marché comprend 3 lots : du marquage, de la signalisation et du mobilier urbain
- Marché de travaux pour la construction de 2 classes à l'école de Baisy-Thy estimé à 346.000 € TVAC

Energie

- Fixation du prix d'utilisation de la borne de recharge électrique installée rue de la Station pour les véhicules électriques partagés : le prix est fixé à 0,35 € /kwh
- Marché de travaux pour le remplacement de l'éclairage du terrain de football du stade J.Cl. Flament par des lampes led estimé à 100.000 € TVAC

Transition

- Tirage au sort des membres du comité de sélection du budget participatif